



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

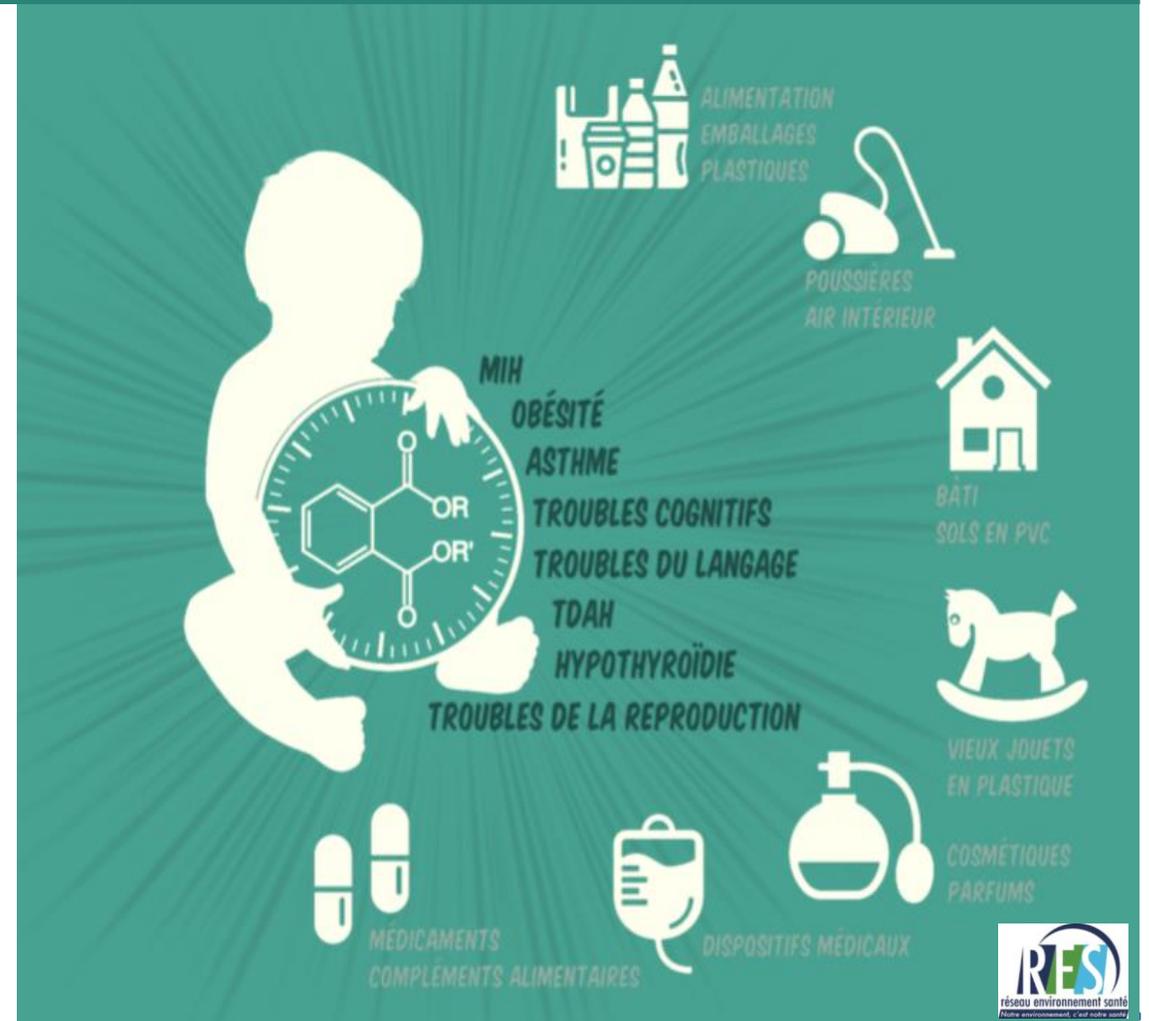
OFFRE DE SERVICE EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

RETOUR SUR L'EXPÉRIMENTATION MISE EN ŒUVRE PAR L'ASSURANCE MALADIE

LES FACTEURS DE RISQUES LIÉS À LA GROSSESSE

Les perturbateurs endocriniens, et notamment **les phtalates**, sont fortement suspectés d'être responsables d'au moins **8 maladies infantiles**.

Compte tenu de l'importance de sensibiliser les jeunes parents aux **risques d'exposition aux perturbateurs endocriniens, pour eux-mêmes et leur enfant à naître**, l'Assurance maladie innove et s'engage dans le développement d'une offre de service dédiée à **la santé environnementale** pour les femmes enceintes, dont l'objectif est **zéro phtalates au quotidien**.



LE PROJET « OFFRE DE SERVICE EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE »

Un projet d'offre de service en santé environnementale co-construit par les CPAM de l'Indre et de l'Aisne :



Offre de service en santé environnementale OSSE

- Développée dans le cadre du programme de rénovation de la GDR en collaboration avec la caisse de l'Aisne
- Objectif: Intégrer une offre de service en santé environnementale dans le parcours maternité

Objectif

Sensibilisation des femmes enceintes et jeunes parents dans le cadre du parcours maternité

Accompagner et sensibiliser les PS

- Création d'un marketing dédié
- Recherche de partenaires pour relayer notre communication
- Intégrer l'offre de service dans le « parcours maternité »

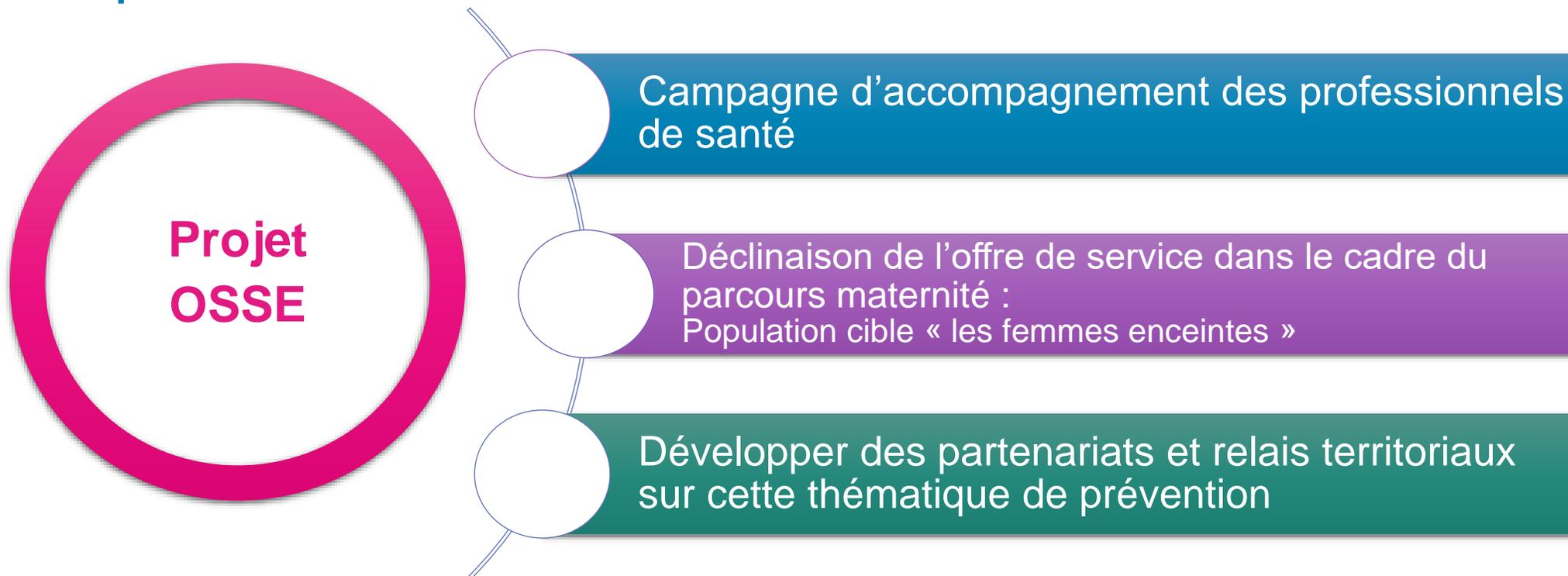


Notre partenaire expert : le Réseau Environnement Santé



LE PROJET OSSE

Un projet d'offre de service en santé environnementale en cours d'élaboration et co-construit par les CPAM de l'Indre et de l'Aisne :



01

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'accompagnement des PS : Etablir des priorités en fonction des publics visés

1 Cibles prioritaires en ville

- Sages-femmes libérales
- Médecins généralistes et spécialistes (gynécologie-obstétrique)

2 Cibles prioritaires en ES

Les établissements sanitaires :

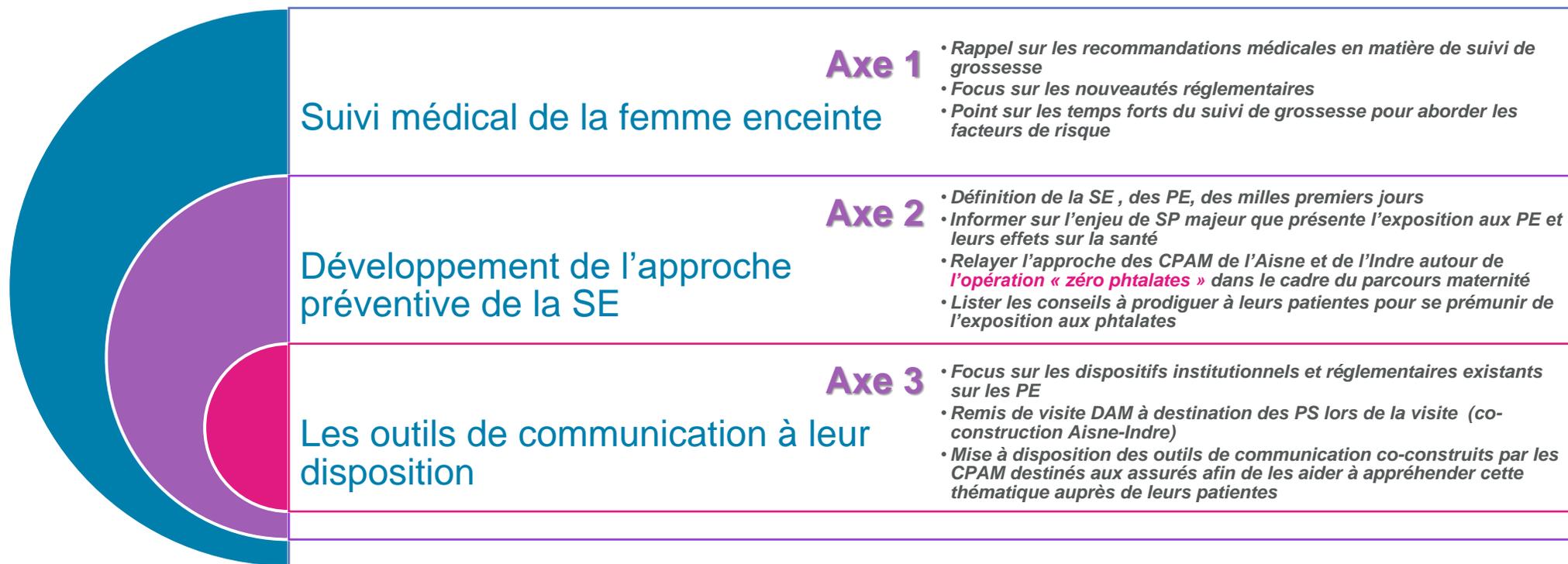
- Maternité
- Pédiatrie

3 Cibles secondaires

- Chirurgiens-dentistes
- Orthophonistes
- Pharmaciens

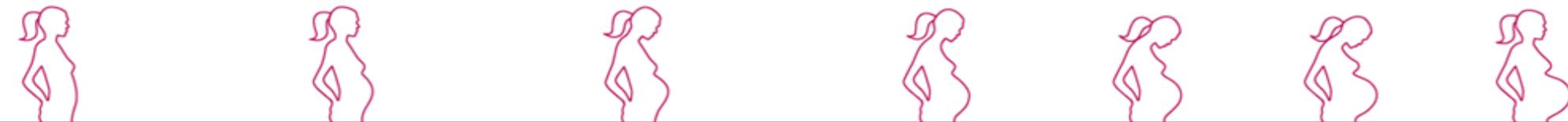
PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Méthodologie d'accompagnement des PS intégralement co-construite par les CPAM de l'Aisne et de l'Indre pour informer et sensibiliser le PS à la SE



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



OUTILS DE COMMUNICATION

- 3 affiches : « parlez-en à votre professionnel de santé »
- Un dépliant patient :
 - Liste de 10 à 15 conseils pratiques accessibles à tous
 - Répartition des conseils par pièce de la maison
- Une [vidéo Youtube](#) reprenant les conseils

Un objectif continu dans le choix de nos outils de communication :

Une communication factuelle non anxiogène

➔ Extension de l'action aux 6 CPAM de la région Centre-Val de Loire au 2^{ème} semestre 2022



OUTILS DE COMMUNICATION

1 000 JOURS ESSENTIELS POUR BÉBÉ



PRÉVENIR LES RISQUES

De nombreuses substances chimiques entrent chaque jour dans nos maisons. Certaines d'entre elles sont appelées perturbateurs endocriniens et peuvent interférer avec le système hormonal entraînant potentiellement des problèmes de santé tels que l'asthme, l'obésité, le diabète et certains cancers. Les 1000 premiers jours du bébé de la conception à ses 2 ans, la période de grossesse et d'allaitement sont des périodes déterminantes pour le bébé à naître, l'adulte qu'il deviendra et sa descendance. Des gestes simples peuvent être mis en place au quotidien pour limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

Dans la salle de bain

Limiter le nombre de produits cosmétiques et privilégier les plus simples, naturels et rinçables avec une liste courte de composants.

Pour bébé, éviter les lingettes jetables, les produits en spray et le parfum qu'il pourrait inhaler et choisir de préférence des couches respectueuses de l'environnement.



Dans la cuisine

Pour limiter les éventuels résidus de pesticides, éplucher et laver les fruits et les légumes, les choisir de saison.

Éviter de réchauffer les repas dans des récipients en plastique, la chaleur pouvant permettre la migration de substances dans les aliments.

Privilégier les récipients en verre pour toute la famille.



Dans la chambre de bébé

Laver et aérer tous les jouets et peluches avant de les donner à bébé.

Suite à l'achat de mobilier neuf, ouvrir le carton (si possible pas dans la chambre du bébé) et laisser le s'aérer plusieurs semaines dans un endroit ventilé.

Privilégier les matériaux de bricolage et de décoration les moins polluants (étiquette A+), les conserver et les utiliser à distance de bébé et ne pas participer aux travaux de décoration (peinture, papier peint, etc.) pendant la grossesse et l'allaitement.



Dans le salon

Aérer le logement au moins 10 minutes plusieurs fois par jour (même en hiver) pour renouveler l'air et s'assurer du bon fonctionnement de la ventilation.

Limiter le nombre de produits ménagers et privilégier plutôt les produits simples et naturels (bicarbonate de soude, vinaigre blanc, citron, savon noir, savon de Marseille), et les produits avec labels reconnus.



POUR EN SAVOIR PLUS

En appliquant les conseils présentés sur les boîtes de façon rigoureuse, votre exposition aux perturbateurs endocriniens peut être considérablement réduite. Une liste de produits recommandés est disponible sur www.assurancemaladie.fr.



Consultez notre guide pour limiter l'exposition de bébé aux perturbateurs endocriniens sur www.assurancemaladie.fr.



Consultez officiellement en détail les logos certifiés (NF, AOC, AOP, etc.) sur www.assurancemaladie.fr.



Surfer l'éco-citoyen et la composition des produits alimentaires, sur www.assurancemaladie.fr.

1 000 JOURS ESSENTIELS POUR BÉBÉ



PRÉVENIR LES RISQUES
Les perturbateurs endocriniens, parlez-en à votre sage-femme.



02

SENSIBILISATION « GRAND PUBLIC » - PARCOURS MATERNITÉ

PARCOURS MATERNITÉ

Rénovation en cours du parcours maternité pour inclure la sensibilisation des acteurs :

- Sensibilisation des métiers de la relations client : Conseillers Assurance Maladie (CAM), chargés de prévention ...
- Financement d'**ateliers auprès de femmes enceintes** animés par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

03

LE PARTENARIAT & LES RELAIS TERRITORIAUX

L'IMPLICATION TERRITORIALE

Dans le cadre de notre action, les CPAM de L'Indre et de l'Aisne adoptent une stratégie de communication multicanale en développant des relations partenariales avec différents intervenants en lien avec notre action, en contact avec le public visé et ancré sur le territoire.

- Les collectivités territoriales → ex : CLS de Châteauroux Métropole
- Les relais associatifs
- Les services de PMI
- Les CPTS → négociation et contractualisation Assurance maladie
- Au sein du réseau Sécurité sociale (réunion Directeurs, EN3S, CAF ...)



LE TABLEAU DE BORD

TABLEAU DE BORD

En partenariat avec le Réseau Environnement Santé et les directions régionales du service médical des Hauts-de-France et du Centre-Val de Loire.

- Disposer d'un état des lieux sanitaire des 0-18 ans à **partir d'indicateurs issus des bases de données de remboursement**, dans un premier temps concernant les troubles du langage, les TDAH et l'asthme.
- Etablir un **suivi dans le temps** de la fréquence des maladies infantiles liées aux phtalates et de leur répartition géographique. → **Evaluer l'efficacité des politiques publiques** visant la réduction de l'exposition aux phtalates sur un territoire donné.
- Mieux localiser et identifier les différentes sources d'exposition aux phtalates.

	Région		Département		CPTS	
	CVdL	HdF	Indre	Aisne	Châteauroux	Hauts-de-l'Aisne
Troubles du langage	3,5%	5,5%	2,7%	3,5%	2,1%	x2 → 4,2%
TDAH	0,6%	0,7%	0,3%	0,7%	0,4%	0,7%
Asthme	1,8%	2,1%	1,7%	1,6%	1,8%	1,6%

MERCI DE VOTRE ATTENTION